



**HAL**  
open science

# La griffe de Léonor : un nouvel autographe de la fille de Montaigne

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. La griffe de Léonor : un nouvel autographe de la fille de Montaigne. *Montaigne studies : an interdisciplinary forum*, 2014, 27, pp.197-204. 10.15122/isbn.978-2-406-07025-2.p.0197 . halshs-04495084

**HAL Id: halshs-04495084**

**<https://shs.hal.science/halshs-04495084>**

Submitted on 1 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La griffe de Léonor : un nouvel autographe de la fille de Montaigne

Une toute récente découverte<sup>1</sup> permet d'ajouter une pièce au dossier « Léonor », unique survivante des filles de Michel de Montaigne et de Françoise de La Chassaïne : sur un livre d'histoire, sa signature au bas de la page de titre, sous l'adresse typographique, comme faisait son père. Il s'agit de l'*Histoire generale d'Espagne* de Louis Turquet de Mayerne éditée à Lyon par Jean de Tournes en 1587<sup>2</sup>. Traducteur de Corneille Agrippa et de Guevara, ce descendant d'une famille du Piémont (Turquetti) était également l'auteur d'un pamphlet interdit en France, *La monarchie aristodémocratique*<sup>3</sup>. Il eut pour fils Théodore, fameux médecin calviniste et partisan de Paracelse contre les médecins de la Faculté de Paris. L'exemplaire de Léonor a appartenu depuis à une congrégation rattachée à l'abbaye de Saint-Vincent de Metz, comme l'indique un ex-libris de 1716 au-dessus de la marque d'imprimeur. Il se trouve actuellement à la Bibliothèque municipale de Metz (Médiathèque du Pontiffroy : C 681)<sup>4</sup>.

La main de Léonor de Montaigne (1571-1616) nous est connue par quatre notes qu'elle a écrites, à la suite de son père, sur un exemplaire de l'*Ephemeris Historica* de Michael Beuther conservé à la Bibliothèque municipale de Bordeaux (Bibliothèque Mériadeck : Ms 1922). A la page du 13 septembre 1592, jour de la mort de Michel de Montaigne, mais après 1614, date du transfert de son corps aux Feuillants, elle prolonge de quelques lignes la note déjà installée où il était précisé (selon moi, par sa mère, auteur de trois des notes<sup>5</sup>) qu'il était âgé de 59 ans et demi au moment de sa mort : « ~~il mourut~~ a montaigne son cœur fut mis dans ~~sa chapelle~~ lesglise de son st michel et fransoise de la chasagne dame de montaigne sa uefue fit porter son corps a bourdeaus et le fit enterrer an leglise des fœuillens ou elle luy fit faire un tombeau esleue et acheta pour cela la fondation de lesglise ». Le 10 décembre, Léonor enregistre les fiançailles de sa première fille (9 ans), issue d'un premier mariage dont Montaigne lui-même avait enregistré la naissance, le dimanche 27 mai 1590 : « dimanche 1600 fransoise de latour ma fille fiança honoré de lur fils du viconte dusa a bourdeaus ». Veuve de son premier époux, elle se remarie un 20 octobre : « ~~1590~~ 1608 [correction par surcharge] jespouze a montaigne charles de guamaches uiconte de raimont ». Le *lapsus calami* est intéressant : 1590, biffé, était la date de son premier mariage ! Moins de deux ans après, un 30 avril, une autre fille naît du second, et le même lapsus se reproduit,

---

<sup>1</sup> L'inventeur en est Malcolm Walsby, historien et maître de conférences à l'Université de Rennes, qui a reconnu le nom de Montaigne et pris contact avec les Bibliothèques Virtuelles Humanistes (CESR, Tours) en la personne de Marie-Luce Demonet, porteur du projet ANR « Montaigne à l'œuvre » (Monloe), dont l'heureuse hypothèse de lecture est confirmée ici par mon propre examen comparatif des pièces dont nous disposons. Je souhaite donc associer étroitement l'un et l'autre à la conception du présent article, qui n'existe que sous leur impulsion.

<sup>2</sup> HISTOIRE || GENERALE || D'ESPAGNE, || [Fleuron] || Comprinse en XXVII. liures: || [Fleuron] || Esquels se voyent les origines & antiquités Espagnoles : les entreprin- || ses de diuerses nations en celle region, dés le commencement : les || guerres des Romains, tant contre les Carthaginois, & naturels || Espagnols, qu'entre eux mesmes en Espagne durant leurs dissensions || ciuiles : le regne des Visigots : inuasion des Arabes & Sarrazins : re- || source des Chrestiens, naissance & progres des royaumes d'OVIEDO || & LEON, NAVARRE, CASTILLE, ARRAGON, PORTVGAL, || GRANADE, & autres principautés : avec les succes memorables de || paix & de guerre, iusques au regne de Philippes II. || A la fin du liure sont les genealogies des Princes d'Espagne. || Avec vne table fort ample des principales matieres. || [Marque et Devise] || M. D. LXXXVII. || POVR IEAN DE TOVRNES, || IMPRIMEVR DV ROY, || A LYON.

<sup>3</sup> L'édition parisienne de 1611 est consultable sur Gallica.

<sup>4</sup> Le fonds ancien de cette bibliothèque étant actuellement inaccessible, seule la photographie de la page de titre aimablement communiquée par M. Walsby permet d'établir l'authenticité de la signature.

<sup>5</sup> Voir ma présentation et ma transcription intégrale du Beuther sur le site [www.bvh.univ-tours.fr/](http://www.bvh.univ-tours.fr/).

dûment corrigé : « ~~1590~~ 1610 [correction par surcharge et copie au-dessus] antre quatre et sinq heures du soir naquit a montaigne marie de guamaches ma fille et fut tenue a batesme par ma mere madame de montaigne et gilbert des eages page a cause de mon mari a cause de la hate lanfant estant malade »<sup>6</sup>. L'enfant vivra... jusqu'à 73 ans<sup>7</sup>, et toujours à Montaigne.

A la fin de son *Proumenoir de Monsieur de Montaigne par sa fille d'alliance*, publié à Paris en 1594, Marie le Jars de Gournay dédie un « quattrin » à Léonor, sa « sœur d'alliance ». Les deux jeunes femmes ne se sont vraiment rencontrées que lors de la visite de Marie aux deux dames de Montaigne, en décembre 1595, donc après avoir mené à son terme la première édition in-folio des *Essais* posthumes. Consultant alors l'Exemplaire de Bordeaux (désormais EB), cet exemplaire de travail resté au château, elle a pu mettre à jour l'avertissement « Au Lecteur », avec changement de date, comme on peut le voir sur un exemplaire de l'édition de 1595 où elle a préparé l'édition suivante. Ce livre se trouve aujourd'hui à Anvers (Musée Plantin-Moretus, Rare Books Department : Ant I, R 405). Or il avait d'abord appartenu à Léonor, comme le montre la présence de son ex-libris en toutes lettres au bas du titre : « Leonor de montaigne ». Sans doute un présent de Marie... Cette signature a ensuite été biffée de trois traits horizontaux pour signaler le changement de propriétaire ou plutôt de destination<sup>8</sup>, et cela peut être interprété comme l'indice d'une certaine familiarité entre les deux jeunes femmes.

De même que sur le livre de Louis Turquet, Léonor se contente toutefois de l'initiale de son prénom suivie de la particule et du nom pour signer la lettre d'envoi, entièrement autographe, qu'elle joint à une *Théologie naturelle* offerte à un certain « Monsieur de Uccelles » (pour Uxelles<sup>9</sup> ?). Il s'agit d'une réédition rouennaise (Romain de Beauvais, 1603) de la traduction française de la *Theologia naturalis* de Raymond Sebond que Montaigne avait publiée en 1569, puis 1581. Cet exemplaire et cette lettre se trouvent aujourd'hui à l'Université de Harvard (Houghton Library : FC5.M7614). Le texte de la lettre a été transcrit et publié pour la première fois par François Moureau, mais sans avoir recours à l'original, qu'il n'avait pu localiser<sup>10</sup>. Esquissée sur place, puis établie à partir du fac-similé numérique acquis par les Bibliothèques Virtuelles Humanistes (désormais BVH) auprès de la Houghton Library, la transcription quasi-diplomatique que je propose ici permet de remarquer certaines caractéristiques graphiques non dénuées d'intérêt :

---

<sup>6</sup> Transcription modernisée : « Son cœur fut mis dans l'église Saint-Michel et Françoise de La Chassaigne, dame de Montaigne, sa veuve, fit porter son corps à Bordeaux et le fit enterrer en l'église des Feuillants, où elle lui fit faire un tombeau élevé et acheta pour cela la fondation de l'église » ; « Dimanche [10 décembre] 1600. Françoise de Latour, ma fille, fiança Honoré de Lur, fils du vicomte d'Uza » ; « [20 octobre] 1608. J'épous[ai] à Montaigne Charles de Gamaches, vicomte de Raymond » ; « [30 avril] 1610. Entre quatre et cinq heures du soir naquit à Montaigne Marie de Gamaches, ma fille, et fut tenue à baptême par ma mère, madame de Montaigne, et Gilbert des Ages, page de mon mari, à cause de la hâte, l'enfant étant malade. »

<sup>7</sup> La consultation du fac-similé intégral en couleur des pages du Beuther de Montaigne et de ses descendants sur le site des BVH est prévue pour la fin de l'année 2014. Mes transcriptions renouvelées s'y trouvent déjà en PDF téléchargeable. Rappelons que le fac-similé en niveaux de gris procuré avec de précieux commentaires par Jean Marchand (*Le Livre de raison de Montaigne*, Paris, Compagnie des Arts graphiques, 1948) est incomplet et que les transcriptions parues en 2010 dans mon livre *Montaigne manuscrit* ne concernent elles aussi que les notes autographes de Montaigne (y compris les cinq notes latines, qui sont de Michel et non pas de son père, comme on le lit encore souvent depuis Marchand).

<sup>8</sup> En attendant la mise en ligne prochaine du fac-similé intégral de l'exemplaire d'Anvers (Ant. I) par les BVH, on peut voir des reproductions de la page de titre et de l'avis « Au Lecteur » corrigés par Marie de Gournay dans Sayce et Maskell, *A descriptive Bibliography of Montaigne's Essais 1580-1700*, London, 1983, p. 30 et p. 182.

<sup>9</sup> Ce pourrait être le baron d'Uxelles, compagnon d'Henri IV mentionné comme tel par Moreri, comme le suggère François Moureau dans « Deux inédits montaigniens » (*Études montaignistes en hommage à Pierre Michel*, eds C. Blum et F. Moureau, Paris, Champion, 1984, p. 183-193 et note 7).

<sup>10</sup> F. Moureau, art. cit., p. 184-185. La date conjecturée par l'auteur de l'article est « 1604 », mais la courbure encore décelable d'un 6 accolé à 0 subsistant rend préférable la lecture « 1606 ».

A Monsieur de Uccelles [*ou leccelles?*]

Monsieur deus raisons m'obligent / a vous donner ce liure lune pour ce / que feu Monsieur de montaigne ayant / ~~estime as~~ este asses de ces amis pour luy / donner une robe a la fransoise jay / quelque interest a sa gloire or il / ne peut an recevoir davantage quil / fera lors quil vous seruira dantretien / puis que vous auez asses de jugement / pour lestimer et asses de piete pour / laymer autant quil le merite lautre / pour laffection que jay a vostre seruise / car jay juge quil vous apportera / du plaisir puis qu'il a este asses / honneste homme pour plaire a ce / traducteur je desire certes que vous / an receuez de toutes pars mais / principalement de la maison de montaigne / que je tiens heureuse de vous an pouuoir / donner et moy heureuse aussi ~~de ee~~ que ce / soit par ~~son~~ mon moyen receuez le donq de la part

Monsieur de Vostre seruante bien / humble / L de Montaigne  
A mōtaigne ce 17 / januier [?] 1606

Cf. <<http://ids.lib.harvard.edu/ids/view/48365571?buttons=y>>

Outre la distinction entre i et j, qu'on ne trouve pas chez Montaigne et un certain flottement dans la distinction entre u et v, que Montaigne lui aussi distingue, on constate trois absences par rapport aux usages modernes : les accents, les apostrophes et la ponctuation. Ce dernier point mérite d'être souligné, car Léonor n'ayant pas fait d'études de droit, il n'est pas nécessaire, comme on le lit parfois, d'attribuer la même absence ou quasi-absence de ponctuation dans les lettres et les notes autographes de son père à une influence des pratiques judiciaires. Le père et la fille ont ici, en gros, les mêmes usages que leurs contemporains quand ils rédigent des notes personnelles ou écrivent des lettres missives à leurs connaissances. Par deux fois, la forme « donner », souvent présente également sous la plume de Montaigne (Beuther, Nicole Gilles, César, Arrêts du Parlement), les rapproche encore un peu plus : elle transcrit sans doute une prononciation régionale du verbe « donner »<sup>11</sup>.

Mais revenons à l'*Histoire générale d'Espagne* que posséda Léonor. Il laisse au moins entendre que la fille était, à l'instar du père, curieuse d'ouvrages d'histoire<sup>12</sup>. Pratiqueaient-ils l'un et l'autre le castillan ? Tout ce qu'on peut dire, c'est que Montaigne possédait dans sa bibliothèque au moins deux ouvrages imprimés dans cette langue : une des aventures d'Amadis, *Don Silves della Silva* de Pedro de Luján (Séville, 1549) et l'*Historia del descubrimiento y conquista dela India por los Portugueses* de Hernan Lopez de Castañeda (Anvers, 1554). Il affirme d'autre part dans les *Essais* que « la langue Italienne et Espagnolle estoient [*sic*] familiares à [s]on pere », Pierre Eyquem de Montaigne. Est-ce de lui qu'il tenait la seule phrase de son livre qui soit en espagnol, un « mot qui [lui] plaist à plusieurs visages » : « Defienda me Dios de my » ? Sans nul doute, les destinées de l'Espagne n'étaient pas indifférentes à cette famille, ne serait-ce qu'en raison des origines espagnoles des

---

<sup>11</sup> Transcription modernisée : « A monsieur d'Uxelles. Monsieur, deux raisons m'obligent à vous donner ce livre. L'une, pour ce que feu monsieur de Montaigne ayant été assez de [s]es amis pour lui donner une robe à la française, j'ai quelque intérêt à sa gloire. Or il ne peut en recevoir davantage qu'il fera lorsqu'il vous servira d'entretien, puisque vous avez assez de jugement pour l'estimer et assez de piété pour l'aimer autant qu'il le mérite. L'autre, pour l'affection que j'ai à votre service, car j'ai jugé qu'il vous apportera du plaisir puisqu'il a été assez honnête homme pour plaire à ce traducteur. Je désire certes que vous en recev[ie]z de toutes parts, mais principalement de la maison de Montaigne, que je tiens heureuse de vous en pouvoir donner, et moi heureuse aussi que ce soit par mon moyen. Recevez-le donc de la part, Monsieur, de votre servante bien humble, L. de Montaigne. [De] Montaigne, ce 17 janvier 1606. »

<sup>12</sup> La plupart des ouvrages de la « librairie » qui nous sont parvenus sont des livres d'histoire (« ma droite balle », dit Montaigne), soit générale, soit consacrée à tel ou tel pays : Rome, Grèce, France, Flandres, Allemagne, Hongrie, Pologne, Ecosse, Venise, Chypre, Grèce, Portugal, Castille, « Indes » espagnoles et portugaises.

Louppes ou Lopez, branche maternelle de la famille de Montaigne, ou de la proximité entre l'Aquitaine et son impérial voisin qui mettait son or au service de la Ligue<sup>13</sup>.

Si les figures du père et de l'ami La Boétie, tous deux décédés, hantent plus d'une page des *Essais*, on dit souvent que leur auteur n'y parle pas de sa mère, pas plus d'ailleurs que de ses frères (à une anecdote près sur l'ensablement du Médoc). Sans qu'il faille chercher absolument des raisons secrètes ou défavorables à Montaigne, ce silence est peut-être tout simplement dû au fait qu'ils sont encore vivants au moment où il écrit et que la bienséance exige la discrétion à leur endroit. La seule exception concerne Léonor, et elle est savoureuse. Laissons ici la parole à son père amusé<sup>14</sup> :

Ma fille (c'est tout ce que j'ay d'enfans<sup>15</sup>) est en l'aage auquel les loix excusent les plus eschauffees de se marier : Elle est d'une complexion tardive, mince et molle, et a esté par sa mere eslevee de mesme, d'une forme retiree et particuliere : si qu'elle ne commence encore qu'à se desniaiser de la naifveté de l'enfance. Elle lisoit un livre François devant moy : le mot de, fouteau, s'y rencontra, nom d'un arbre cogneu : la femme qu'ell'a pour sa conduite, l'arresta tout court, un peu rudement, et la fit passer par dessus ce mauvais pas : Je la laissay faire, pour ne troubler leurs reigles : car je ne m'empesche aucunement de ce gouvernement. La police feminine à un train mysterieux, il faut le leur quitter : Mais si je ne me trompe, le commerce de vingt laquays, n'eust sçu imprimer en sa fantasia, de six moys, l'intelligence et usage, et toutes les consequences du son de ces syllabes scelerees, comme fit cette bonne vieille, par sa reprimende et son interdiction.

Sur Léonor, nous ne connaissons pas beaucoup plus que ce qui est dit ici et sur le Beuther : par Montaigne, la naissance de sa fille, sa complexion, son éducation, son premier mariage<sup>16</sup>, son premier enfant ; par elle-même, le lieu de sépulture de son père, son second mariage, les fiançailles de sa première fille, la naissance de sa seconde fille ; par Bertrand de Matecoulon, enfin, son jeune oncle paternel, la date de sa mort et son lieu d'inhumation. On sait toutefois aussi qu'elle est revenue habiter à Montaigne avec son second mari et leur fille, qu'elle et sa mère y ont reçu Marie de Gournay, comme il a été dit, et qu'elle a eu à cœur la diffusion de l'œuvre de son père. On aimerait bien savoir si elle l'a lu et, si oui, ce qu'elle en a pensé... Au prix d'une démonstration aussi serrée que brillante, Michel Simonin a fait naguère justice de la légende selon laquelle le premier testament de Léonor, daté du 4 mars 1615<sup>17</sup>, avait bien été exécuté, qui léguait l'ensemble de la bibliothèque de Montaigne au grand vicaire d'Auch, Godefroy ou Geoffroy de Rochefort, avançant, non sans nouvelles preuves textuelles à l'appui, que ce testament avait été révoqué par la suite<sup>18</sup>.

Toujours est-il que deux des livres de la « librairie » portant son ex-libris ont été vendus, soit seuls, soit avec tout ou partie des autres, en 1633, comme l'indique, d'une part, la mention « Emptus ex bibliotheca D. Michaelis Montani 1633 16 ss » sur le premier contreplat du *Ciceronianum Lexicon Græcolatinum* de Henri Estienne (Paris, 1557) conservé à Oxford, d'autre part, cette information manuscrite en page de titre de l'*Histoire des roys et princes de Poloigne* de Jean Herbut de Fulstin (Paris, 1573) conservé à la BnF : « Achepte a Bordeaux de la Biblioteque de feu Michel de Montaigne autheur des Essais le 3 Juin 1633.

---

<sup>13</sup> Sur Sebond, Mexia, Gomara, Las Casas, Maldonat, tous des auteurs espagnols lus par Montaigne ou connus de lui, lire la notice « Espagne » (D. de Courcelles) dans le *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, éd. Desan, Paris, Champion, 2007.

<sup>14</sup> *Les Essais*, III, 5, selon le texte de 1595 dans l'édition de la Pléiade par Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, p. 898-899.

<sup>15</sup> Dans sa notice sur « Léonor de Montaigne » (*Dictionnaire de Michel de Montaigne, op. cit.*), Jean Balsamo remarque avec raison qu'il faut lire cette incise ainsi que la lirait un notaire, donc comme un simple constat, sans état d'âme anachronique.

<sup>16</sup> 23 juin « 1590 un samedi a la pointe du iour les chaus estant extremes madame de la Tour ma fille partit de ceans pour estre conduite en son nouveau mesnage ».

<sup>17</sup> Une copie de ce testament se trouve à la BnF, Manuscrits Français, Périgord 94, f. 11-13.

<sup>18</sup> Michel Simonin, « Eleonore de Montaigne », *L'encre et la lumière*, Genève, Droz, 2004, p. 597-645.

Charon<sup>19</sup> ». Mais Léonor avait été inhumée, comme son père, aux Feuillants de Bordeaux, dix-sept ans avant la vente de ces deux ouvrages.

La découverte du livre de Louis Turquet portant son ex-libris est de nature à changer quelque peu l'image que les biographes de Montaigne ont de sa fille. Nonobstant l'erreur de sa gouvernante — ou grâce à elle ? — l'enfant « mince et molle » avait peut-être acquis sous sa conduite le goût de la lecture, voire celui des livres. La pourvoir ici d'une « griffe » est certes impropre, vu qu'elle n'est pas auteur, mais elle aura du moins laissé sa marque.

Alain Legros  
CESR, Tours

---

<sup>19</sup> Ce n'est pas Pierre Charron, l'auteur du *Traité de la Sagesse*, mort en 1603.